

**ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES EFE MONTAIGNE**

---

**PROCES-VERBAL DE L ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**25 SEPTEMBRE 2015**

---

**L'AN DEUX MIL QUINZE**

**LE 25 SEPTEMBRE A 19 HEURES**

**A la nouvelle salle de réunion de l'EFE Montaigne.**

Les membres (parents d'élèves) de l'association des parents d'élèves (APE) se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Cotonou (BENIN) au siège de l'association à l' EFE Montaigne (quartier Les Cocotiers, 01 BP 679 Cotonou) sur convocation du Président du Conseil d'Administration par lettre adressée à chaque membre dans le délai statutaire.

➤ Les Membres du CA/APE présents ou représentés :

**Nadine DOSSOU SAKPONOU**, Présidente du Conseil d'Administration de l'A.P.E.  
**Laure KOUTON**, Trésorière  
**Coralie LASCARIS**, Membre  
**Chakirou TOUKOUROU**, Membre

**Tommaso BERRUTI**, Trésorier Adjoint, représenté par Coralie LASCARIS  
**Gislaine DJIDJOHO**, Membre, représentée par Laure KOUTON

➤ Administration

**Laurence Lavandier**, Proviseur de l'EFE Montaigne

➤ Invitées :

**Catherine NOGARE DALLE**, Directrice de l'école primaire et maternelle  
**Béatrice JOURDAN**, Gestionnaire de l'EFE Montaigne

Le Président du Conseil d'Administration, **Nadine DOSSOU SAKPONOU** ouvre la séance à 19h.

Le Président informe l'assemblée générale ordinaire des parents que le nombre de parents présents est de 70 et 9 procurations.

Le quorum requis pour tenir l'assemblée générale ordinaire étant de 15% familles présentes ou représentées, Nadine DOSSOU SAKPONOU a ajourné la séance de 18h et a procédé à une deuxième convocation de l'assemblée générale ordinaire quelques minutes plus tard conformément au statut de l'APE.

L'assemblée générale ordinaire du 25 septembre 2015 se tient sur deuxième (2<sup>ième</sup>) convocation en présence de 70 familles présentes et 09 représentées.

A l'ouverture de la séance, Messieurs PANTEGHINI, et VERFAILLIE ont déposé, chacun, leur candidature pour être membre du Conseil d'Administration.

Mesdames ASSANI, de LISLE et Monsieur ZINSOU-CAPO ont fait parvenir, chacun, leur candidature par correspondance.

Monsieur Chakirou TOUKOUROU, membre du CA APE a fait parvenir par correspondance sa volonté de postuler au poste de Vice-président du Conseil d'Administration.

La Présidente donne lecture de l'ordre du jour.

1-Approbation de l'ordre du jour

2-Mot de la Présidente

3-Election de trois (3) nouveaux membres au Conseil d'Administration

4-Rapport de gestion 2014

### **1-L'ordre du jour**

**DECISION**

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité des présents et représentés

### **2-Mot de la Présidente**

Nadine DOSSOU SAKPONOU a mis l'accent sur les impayés des frais de scolarité et sur le mauvais comportement des chauffeurs à la sortie des classes.

### **3-Election de trois nouveaux membres au Conseil d'Administration**

Les candidats suivants ont été soumis au vote de l'assemblée générale

- De LISLE = 44 voix
- ASSANI Oumadath = 60 voix
- ZINSOU CAPO Cosme = 69 voix
- PANTEGHINI = 19 voix
- VERFAILLIE Mickael = 45 voix

Les trois (3) postes ont été pourvus par les candidats qui ont eu le plus de voix dans l'ordre décroissant.

- ZINSOU CAPO Cosme = 69 voix
- ASSANI Oumadath = 60 voix

- **VERFAILLIE Mickael = 45 voix**

Le Conseil d'Administration s'est retiré quelques minutes pour procéder à la désignation du bureau.

La candidature de Chakirou TOUKOUROU en qualité de Vice-président a été approuvée à la majorité absolue.

Coralie LASCARIS s'est abstenue de voter expliquant, à la demande de Chakirou TOUKOUROU, qu'il n'a pas montré une très grande disponibilité.

- Chakirou TOUKOUROU, Vice-président

- VERFAILLIE Mickael, Secrétaire

- ASSANI Oumadath, Secrétaire Adjoint

La nouvelle composition du CA APE après validation par l'assemblée générale à compter du 25 septembre 2015 est la suivante

<b>DECISION</b>
-----------------

- **Nadine DOSSOU SAKPONOU, Présidente**
- **Chakirou TOUKOUROU, Vice-président**
- **Laure KOUTON, Trésorier**
- **Tommaso BERRUTI, Trésorier Adjoint**
- **VERFAILLIE Mickael, Secrétaire**
- **ASSANI Oumadath, Secrétaire Adjoint**
- **Coralie LASCARIS, Membre**
- **Gislaine DJIDJOHO, Membre**
- **ZINSOU CAPO Cosme, Membre**

#### **4-Rapport de gestion 2014**

Laure KOUTON a donné lecture du rapport de gestion 2014. Après débat et interrogation des parents, le rapport de gestion 2014 a été approuvé à :

- Présents = **11** abstentions. 0 contre. **59** pour
- Procuration = **3** abstentions. 0 contre. **06** pour

Le rapport de l'auditeur indépendant (Cabinet Deloitte) a été lu à l'assemblée. Il certifie sous réserve que les états financiers présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'APE Montaigne au 31 décembre 2014, ainsi que sa performance financière pour l'exercice clos à cette date conformément aux règles et principes comptables retenus par le référentiel comptable OHADA.

Les réserves observées par les auditeurs sont de deux natures :

- « Les bâtiments, aménagements et installations de l'école sont inscrits à l'actif du bilan au 31 décembre 2014 pour une valeur nette comptable de FCFA 1 642 millions. Au cours de nos travaux, nous avons constaté que certains anciens bâtiments, installations et aménagements ont été détruits depuis le début des travaux de construction et certains nouveaux bâtiments, installations et aménagement ont été mis en service au début de l'année scolaire 2014-2015, soit en septembre 2014. Ces faits n'ont pas été traduits dans les comptes de l'APE Montaigne au 31 décembre 2014.

Nous ne sommes donc pas en mesure de nous prononcer sur la réalité, la correcte évaluation et l'exhaustivité des immobilisations d'un montant de 1642 millions au 31 décembre 2014.

- La balance générale a généré, lors des transferts de données de FACTOS (logiciel de gestion de la scolarité) vers SAGE (logiciel comptable), une créance de montant de FCFA 179 millions sans fondement économique.

Nous ne sommes donc pas en mesure de nous prononcer sur cette créance de FCFA 179 millions au 31 décembre 2014 »

<b>DECISION</b>
-----------------

Le rapport de gestion a été approuvé à la majorité absolue des présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a pris fin à 20h17 minutes

**Secrétaire de séance**

**Nadine DOSSOU SAKPONOU**

**Président de séance**

**Nadine DOSSOU SAKPONOU**